

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 18/01/2017

I- INTRODUCTION

Le Mercredi 18 Janvier 2017 à 10 heures 30mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Mr NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Présentation de vœux de nouvel an ;
- 2- Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 28 Décembre 2016 ;
- 3- Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner le Rapport du Cabinet CAC 75 sur la Revue Institutionnelle de l'ITIE/Guinée ;
- 4- Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner le Rapport provisoire ITIE/Guinée 2015 ;
- 5- Examen des TDR pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant en vue de la réalisation du Rapport ITIE/Guinée 2016 ;
- 6- Divers.

II-DEROULEMENT

Point 1 : *Présentation de vœux*

Mr. NIMAGA Saadou : Bonjour à toutes et à tous. Nous allons commencer notre 1^{ère} réunion de l'année qui se tient ce 18 Janvier 2017. Il est de notre devoir de vous présenter les vœux du nouvel an, à chacun. Je sais que la volonté ne nous manque pas et qu'en dépit de toutes nos difficultés, nous avons obtenu de bons résultats.

Mr. DIABY Mamadou : Mr. Le Président, à notre tour, au nom du Comité de Pilotage, Mr. THIAM va vous présenter nos vœux du nouvel an.

Mr. THIAM Mohamed Aly : Merci Mr. DIABY,

Monsieur le Président, puisque c'est en cette qualité que nous devons nous adresser à vous, les membres du Comité de Pilotage saisissent l'occasion pour vous présenter à vous et aux autorités qui supervisent l'ITIE/Guinée leurs meilleurs vœux pour une année productive, pleine de santé, pleine de progrès à réaliser dans les activités qui sont les nôtres.

Les années passées nous avons travaillé ensemble et avons produit des résultats. Notre obligation principale est d'assurer la Transparence dans les Industries Extractives mais surtout que les Populations en soient bénéficiaires.

Puissions-nous, satisfaire à cette obligation fondamentale.

Vous qui présidez ce Comité de Pilotage, vous en êtes l'énergie ! Et que cette énergie s'accroisse à l'ensemble de nos prestations dans l'exécution de ces obligations.

Que les ressources qui nous manquent pour être plus efficaces, soient apportées par ceux qui ont la bonne volonté de le faire. Que nous soyons inspirés à réunir les ressources innovantes.

Vous transmettez nos vœux aux Ministres des Mines, des Finances et au Premier Ministre qui supervisent les actions de l'ITIE en Guinée et que DIEU le Tout-Puissant nous accompagne.

Mr. NIMAGA Saadou : Merci Mr. THAIM, Merci à tous les membres. Vos propos sont bien compris. Nous allons transmettre vos vœux et que l'année 2017 soit meilleure à 2016, que l'ITIE-Guinée ait le rayonnement qu'elle mérite. Moi, j'ai pris le train en marche ; mais nous pouvons récapituler certaines actions positives telle que :

- La Publication du Rapport 2014 ;
- Mise en œuvre de la feuille de route sur la publication de la propriété réelle ;
- 14 réunions en 2016 et recommandations qui ont servi à l'évolution du Processus ;
- Nous avons reçu le Conseiller et Délégué de la Chancellerie Fédérale d'Allemande ;
- Nous avons reçu le Président du Conseil d'Administration de l'ITIE/Internationale.

Nous avons aussi beaucoup de choses à réaliser pour la nouvelle année.

Je compte sur vous, j'ai compris que c'est le débat sans animosité, c'est cet esprit de convivialité que je salue. Sans être flatteur, je vois à l'ITIE-Guinée, des gens de qualité, motivés à travailler dans l'honnêteté. Je vous dis merci pour cet engagement.

Point 2 : Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 28 Décembre 2016

Mr. DIABY Mamadou : Lecture du Résumé du Procès-Verbal.

"Procès-Verbal de la dernière réunion est adopté"

Mme CAMARA Hadja Aminatou : Je veux juste dire que les observations doivent être envoyées par e-mail et que c'est après correction que le Procès-Verbal est mis sur le site et le Résumé est adopté en réunion.

Point 3 : Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner le Rapport du Cabinet CAC 75 sur la Revue Institutionnelle de l'ITIE/Guinée ;

Mr. DIABY Mamadou : la Commission n'a pas pu se réunir en majorité mais ceux qui étaient présents ont travaillé et ce travail devait aboutir à une synthèse que nous allons essayer de faire maintenant à la demande de Hadja Aminatou qui suggère qu'une synthèse soit faite.

Mr. THIAM Mohamed Aly : Je m'excuse de n'avoir pu être de la partie mais les observations pertinentes ont pu être faites par les membres présents ce jour-là. Je rejoins Hadja Aminatou dans l'option d'une synthèse, même aujourd'hui on pourra travailler.

Mr. NIMAGA Saadou : J'ai lu le document, les observations faites par les uns et les autres sont prises en compte. Si on peut trouver juridiquement un mécanisme d'approbation ou alors donner mandat à la Commission de faire la synthèse au plus vite afin que je la transmette au PAGSEM.

Mr. SYLLA René: Il va falloir renforcer cette Commission puisque les membres ne sont plus au complet.

Mr. NIMAGA Saadou : La commission doit se réunir aujourd'hui même dès après la réunion.

Point 4 : Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner le Rapport provisoire ITIE-Guinée de 2015 ;

Mr. SYLLA Abdou Karim: En tant que Président de cette commission, je remercie tous ceux qui ont participé à ce travail dont le contenu va vous être livré par le rapporteur Mr. KABA Sidiki.

Mr. KABA Sidiki : Lecture du Rapport de la Commission

Mr. KEITA Moustapha: L'essentiel est dit, je veux juste à la Page 1 qu'on ajoute au paragraphe () "adapté au contexte Guinéen".

Mr. NIMAGA Saadou : Je remercie la commission et surtout Mr. Akoumba pour les observations faites.

Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba: Je fais mienne le contenu de ce Rapport qui vient d'être décliné et je souhaite que l'Administrateur revoie la question de la Propriété Réelle dans le Rapport 2015 puisque c'est un processus.

Mr. KABA Sidiki : Est-ce qu'il y a eu changement dans les TDR des années passées ; sinon on peut demander à l'Administrateur de faire le détail.

El hadj NABE Ismaël N'Falla : Je trouve juste l'idée à ce qu'on demande à l'Administrateur la revue de cette question de Propriété réelle.

Mr. DIALLO Mamadou Taran: Je voudrais savoir si on a un délai pour un paiement partiel ou entier en faveur de l'Administrateur ?

Mr. DIABY Mamadou : Pour la publication du Rapport 2015 elle se fera en fin Janvier 2017 après toutes les corrections. L'Administrateur est payé pour les Deux Rapports, en principe il doit venir présenter devant le Comité de Pilotage le rapport 2015 après la prise en compte de toutes les observations, si toutefois il est payé.

Mr. CISSE Kabinet : Je veux revenir sur les difficultés dans le passé. Il y a beaucoup de recommandations qui sont formulées. Il revient à nous de tirer les leçons, y réfléchir, essayer d'améliorer notre système de travail et gagner en temps.

Point 5 : Examen des TDR pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant en vue de la réalisation du Rapport ITIE/Guinée 2016

Mr. DIABY Mamadou : Ces TDR rentrent dans le cadre des recommandations à savoir le recrutement à temps de l'Administrateur Indépendant pour éviter d'être pris à la gorge.

Mr. SOUMAH va nous lire ces TDR standards conçus par le Secrétariat International.

Mme CAMARA Hadja Aminatou : Puisque les TDR sont standards, je souhaiterais qu'on ajoute les éléments modificatifs pour nous faciliter la tâche.

Mr. CISSE Kabinet : Je rejoins Hadja Aminatou pour dire qu'on a besoin de ces éléments pour mieux réfléchir.

Mr. SOUMAH Abdoulaye : Je vais vous envoyer ces éléments par e-mail et vous verrez que tout ce qui est vert indique les modifications. La sélection doit changer par rapport à la qualification de l'Administrateur Indépendant.

Point 5 : Divers

Mr. KABA Senkoun : Il s'agit pour l'ITIE/Guinée de changer de site web pour une meilleure protection. On a créé aussi la page Facebook. Il va y voir un Webmail pour tous les membres du comité de pilotage.

« Présentation du site web de l'ITIE-Guinée rénové par le Webmaster, Mr. Sékou Ahmed DIABY »

Mr. NIMAGA Saadou : Je remercie tout le monde, chacun pour sa contribution. La séance est levée.

III- CONCLUSION

Au terme de ses travaux le Comité de Pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité approuve le Procès-verbal de la réunion du 28 décembre 2016 ;
- 2) Le Comité invite la commission ad hoc chargée d'examiner le rapport sur la Revue Institutionnelle de l'ITIE- Guinée à se retrouver le même jour dans le bureau du Secrétaire Exécutif pour finaliser les travaux ;

- 3) Le Comité félicite la commission ad hoc chargée d'examiner le Rapport provisoire ITIE-Guinée 2015 pour ses observations pertinentes et invite le Secrétariat Exécutif à communiquer ces observations à l'Administrateur Indépendant « **Finergies** » ;
- 4) Le Comité invite le Secrétariat Exécutif à faire parvenir à ses membres les TDR pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant qui doit produire le Rapport ITIE-Guinée 2016. Il demande que les membres du Comité fassent parvenir leurs observations au Secrétariat Exécutif dans les 72h ;
- 5) Le Comité a noté avec intérêt la présentation par le webmaster du site Web rénové de l'ITIE-Guinée.

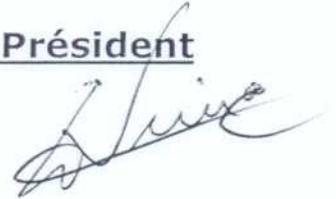
Séance Levée à 12h07mn

Le Rapporteur



Mr. DIABY Mamadou

Le Président



Mr. NIMAGA Saadou

